



57e RAPPORT PLÉNIÈRE - ESWATINI

(progrès sur les résolutions de la 56e séance plénière)

SÉLUTATIONS

- **PRÉSIDENT DU PF DE LA SADC**
- **COLLÈGUES ET INTERVENANTS D'AUTRES PAYS**
- **Notre hôte, l'honorable Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda, président du Parlement du Zimbabwe**
- **Honorables parlementaires DE LEURS ÉTATS MEMBRES RESPECTIFS**
- **Madame la Secrétaire Générale SADC PF Mme Boema Sekgoma**
- **greffier des parlements**
- **PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT**
- **SECRÉTARIAT DU PF DE LA SADC**
- **Secrétariat des États membres**
- **Membres du quatrième pouvoir**
- **Détail de sécurité ici présent**
- **Notre Secrétariat hôte du Parlement du Zimbabwe**

!!!!!!! JE VOUS SALUE TOUS!!!!!!!

1.0 Introduction

Le rapport national du Royaume d'Eswatini sera présenté lors de la 57e session de l'Assemblée plénière qui se tiendra au Parlement de la République du Zimbabwe à Victoria Falls.

2.0 Transformation du PF de la SADC en parlement régional

Conformément à la décision du Conseil d'août 2024, le protocole qui a été partagé avec les États membres pour des consultations nationales, l'Eswatini, en tant qu'État membre, déclare que nous soutenons la transformation du PF de la SADC en un Parlement de la SADC et a signé l'accord.

Le Parlement du Royaume d'Eswatini va poursuivre le processus de consultation sur le projet de protocole, et un rapport de procédure sur la deuxième phase de ce dossier est en préparation. L'Eswatini présentera ensuite ses observations en temps voulu.

3.0 Détachement de hauts fonctionnaires parlementaires auprès du Forum

Le Parlement du Royaume d'Eswatini est disposé à mettre à profit le détachement de personnel auprès du SADC PF, dès que l'exercice de restructuration sera finalisé.

4.0 Soutien aux missions d'observation électorale du PF de la SADC

Le Parlement du Royaume d'Eswatini prend acte de la demande de contribution aux missions d'observation électorale, conformément à la demande de la délégation du PF de la SADC. Le montant de 6 000 USD par élection est fixé à 6 000 USD.

5.0 Mise en œuvre du projet de gouvernance de la SRHHIV/SIDA 2023-2026

Le Forum parlementaire de la SADC (FP-SADC) a joué un rôle de premier plan dans la promotion de l'engagement des parlementaires dans la lutte contre le changement climatique et l'élaboration d'initiatives d'atténuation pour faire face à ses conséquences dans la région, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes, les catastrophes naturelles, les faibles précipitations, les sécheresses sévères, les inondations, les tempêtes tropicales et les cyclones. Au fil des ans, les parlementaires ont eu l'occasion, lors des réunions des commissions permanentes et des séances plénières, de débattre des meilleures solutions pour lutter contre le changement climatique, notamment en promouvant un développement résilient sur tous les fronts.

L'Eswatini a ratifié les conventions internationales sur le changement climatique. Il dispose d'un ministère autonome du Tourisme et des Affaires environnementales qui coordonne tous les risques par l'intermédiaire de l'Unité du changement climatique. Compte tenu de son mandat constitutionnel, l'Eswatini intègre les protocoles de la SADC et met en

œuvre les dispositions des lois types ainsi que les instruments connexes tels que le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Il existe donc l'Agence nationale de gestion des catastrophes, qui atténue l'impact sur la population marginalisée, en particulier les jeunes et les personnes âgées.

Ainsi, un appel fort a été lancé sur la nécessité d'intégrer la mise en œuvre du programme de gouvernance de la santé sexuelle et reproductive, du VIH/sida et du changement climatique. Cet appel a été lancé au Parlement du Royaume d'Eswatini, à l'occasion de la création de la nouvelle commission du portefeuille du changement climatique.

Le comité a eu une séance d'introduction avec le PNUD, sur l'exécution de son mandat concernant l'appel à une législation adaptée au climat, aux champions de l'action climatique ainsi qu'à la budgétisation adaptée au climat.

Une collaboration accrue a été instaurée avec l'UNESCO pour un appel à l'inclusion dans la prestation de services de santé sexuelle et reproductive (SSHR) aux personnes handicapées et à la défense des arbres indigènes par notre société marginalisée. Cette initiative a été soutenue par la Société biblique.

D'autres retombées sur l'impact du changement climatique ont été appréciées lors de la campagne de sensibilisation des jeunes au VIH qui s'est tenue dans la circonscription de Mhlume, une tentative de rapprocher le Parlement du peuple et de le décentraliser dans toutes les régions.

6.0 Désignation de personnes de référence pour la loi type

Mme Thoko Gumede, assistante juridique, a été désignée par le Parlement du Royaume d'Eswatini pour aider le Comité à suivre la domestication des lois types adoptée par le Forum.

7.0 Effort législatif visant à intégrer les lois modèles de la SADC en tant qu'instruments

L'Eswatini en tant que pays a dévoilé les perspectives sur la façon dont le pays s'est comporté dans la domestication du cadre législatif de l'Eswatini en ce qui concerne la loi type sur le VIH/SIDA, la loi type basée sur le genre, la loi type du PF de la SADC, la loi type sur les élections et la loi type sur la gestion des finances publiques.

L'Eswatini, en tant que pays, a mis en œuvre les mesures suivantes :

7.1 Loi type fondée sur le genre-

- Sensibilisation des parlementaires à la loi type de la SADC PF sur la violence sexiste et aux cas d'agression sexuelle
- Intégration des activités axées sur le genre dans tous les comités parlementaires/sessionnels (enfants, genre, climat, vice-premiers ministres, etc.)

- Augmentation du nombre de motions déposées en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, caractérisées par des débats fondés sur des données probantes en matière de violence sexiste
- Pour combler les lacunes dans les procès retardés des affaires de violence sexiste, on constate désormais un nombre élevé de signalements et des procès rapides dans les affaires, avec de lourdes amendes ou parfois des peines de prison à vie.
- Des ateliers ont été organisés pour les deux chambres du Parlement sur la violence sexiste.
- Organisation de réunions virtuelles avec les champions de la SRHR et le personnel parlementaire avec les comités de portefeuille respectifs,
- Compilation de messages d'alerte partagés sur la violence basée sur le genre (VBG) sur Watsup.
- Des réglementations sur le placement familial sont en place pour lutter contre les abus dans les orphelinats et créer des foyers d'accueil pour les survivants.
- **Cadre législatif révisé** travailler en référence à
 - i. Loi SODV de 2018, modification des clauses litigieuses de la loi SODV de 2018,
 - ii. **Le Modification de la loi sur le mariage et les relations matrimoniales**/La loi sur le droit de propriété visant à limiter les problèmes de droits humains des femmes est en cours,
 - iii. Lancement de la politique nationale de genre, de la stratégie nationale pour mettre fin à la violence en Eswatini, ainsi que de la politique de stratégie parentale positive.
- **Reportages sensibles au genre** a été défendue, à travers des initiatives de renforcement des capacités, et cela a suscité une volonté politique très forte dans la lutte contre la violence sexiste tout en démystifiant certains mythes sur la SDSR, en particulier dans l'exécution du projet SDSR.
- **Cadre de politique démographique révisé** qui remontait à 2002, pour redresser à juste titre les complexités du dividende démographique en termes de consensus sur l'âge du mariage
- **Cadre législatif révisé sur les droits de l'homme**, cela comprend la création de l'unité de réforme du droit, chargée d'examiner les projets de loi obsolètes sur le féminicide et la santé sexuelle et reproductive.
- La loi sur la traite et le trafic des êtres humains (Prohibition Act, 2009) qui est le fer de lance de la lutte contre la traite et le trafic des êtres humains tout en garantissant le respect des cinq piliers régionaux et internationaux qui sont : la coordination nationale, la coordination internationale, les poursuites, la protection et la prévention.
- La politique de maintien de l'éducation a joué un rôle essentiel dans l'atténuation de tous les maux liés aux grossesses précoces et non désirées.
- Un appel fort dans le pays pour déclarer la violence sexiste comme une catastrophe nationale

7.2 En Eswatini, la loi modèle du PF de la SADC sur les élections a suscité les actions suivantes :

En matière de surveillance et de législation, le Parlement a donné la priorité à la promulgation de lois électorales complètes qui intègrent les meilleures pratiques internationales et répondent aux nouveaux défis tels que la manipulation numérique et la désinformation.

7.2.1 Dans le cadre du renforcement des capacités et de la formation

- L'Eswatini a renforcé ses capacités et sa formation sur les processus électoraux et les cadres juridiques connexes, ainsi que sur les programmes de renforcement des capacités adaptés aux parlementaires pour améliorer la compréhension des lois électorales, des stratégies d'éducation des électeurs et du rôle de la technologie dans les élections.
- En outre, le pays a mis en place de bonnes pratiques et des innovations en matière de gestion électorale.

7.2.2 En ce qui concerne la promotion de la participation inclusive

Un dialogue inclusif et une représentation de diverses voix au sein de la société ont été menés pour atténuer les risques électoraux, où les organisations de la société civile, les partis politiques et les groupes marginalisés ont été impliqués.

7.2.3 Avec le renforcement des institutions électorales

Le pays y est parvenu grâce à un financement suffisant, à des processus de nomination transparents pour les commissaires électoraux et à des cadres juridiques qui garantissent l'autonomie.

En outre, le Parlement a procédé à des évaluations régulières des performances et de la responsabilité des institutions électorales afin d'identifier les domaines à améliorer et de combler les lacunes de leur mandat. (L'EBC est affiliée au ministère de la Justice et des Affaires constitutionnelles – par le biais d'audits de performance annuels.)

7.2.4 Au titre de la sensibilisation du public et de l'éducation civique

Le pays a mené une campagne de sensibilisation du public et d'éducation civique pour renforcer la résilience face aux risques électoraux et a encouragé une participation éclairée au processus électoral en partenariat avec des établissements d'enseignement, des médias et des organisations de la société civile, en soutenant des initiatives qui favorisent l'éducation civique, l'inscription des électeurs et des campagnes de sensibilisation sur les droits et responsabilités électoraux.

Sur les élections des femmes, le pays a envisagé des mesures de réforme électorale qui réduisent les obstacles pour les femmes et les candidats issus de minorités, en éliminant

les exigences discriminatoires d'inscription des électeurs et en améliorant l'accès au vote même pour les groupes marginalisés et les personnes handicapées physiques.

Il convient de souligner que leurs Majestés ont lancé un appel à davantage de soutien aux femmes lors des élections pour approuver le Protocole de la SADC sur le genre et le développement. L'Eswatini compte en effet plus de femmes représentantes parmi les vingt-neuf parlementaires les plus importants.

- **Membres du Sénat - 14 membres**
- **Chambre d'assemblée – 15 membres honorables**

Il s'agit d'une étape importante dans l'histoire du pays (par rapport au mandat précédent qui comptait seulement 14 femmes).

Loi sur les femmes et les élections a suscité une forte volonté politique de voter pour les femmes. De plus, l'éducation civique sur les élections féminines a également été un indicateur positif car elle a été menée dans toutes les circonscriptions par les commissions électorales et de délimitation, où la société civile était également engagée.

7.2.5 Financement des élections féminines

Le pays soutient les femmes dans les affaires grâce à des mesures d'inclusion financière en impliquant diverses institutions financières et coopératives du côté des entreprises, ce qui leur permettra de bénéficier de toutes les formes d'autonomisation.

7.2.6 Concernant les jeunes parlementaires, le Le pays a lancé un Fonds pour la jeunesse, dédié à l'autonomisation des jeunes, où ils peuvent créer des entreprises, et il existe également le Fonds de développement régional, où ils créent des entreprises en groupe et reçoivent des subventions.

En outre, l'unité des changements climatiques a collaboré avec le Parlement dans la mise en œuvre d'un plaidoyer de haut niveau en faveur du Parlement des jeunes.

7.3 En ce qui concerne la loi type sur la gestion des finances publiques, le pays a pris les initiatives et promulgué les lois suivantes :

- la révision de la loi sur les marchés publics et les marchés publics de 2012 qui traite du respect des mesures de passation des marchés et plus encore,
- Création de l'Autorité de régulation des marchés publics d'Eswatini (ESPRA)
- Autorité fiscale d'Eswatini - système d'assiette fiscale amélioré du pays
- FSRA - Autorité de réglementation des services financiers, il s'agit d'un organisme de réglementation du pays
- Réparation du blanchiment d'argent.
- Mise en œuvre d'un système intégré d'information de gestion financière;
- suivi et gestion de la masse salariale ;
- un système de gestion du rendement a été mis en place à l'échelle du gouvernement;

• il y a une allocation accrue de ressources au sein de la Commission de lutte contre la corruption et un renforcement du système judiciaire.

- L'efficacité du Comité des comptes publics dans l'exécution des fonds publics des ministères respectifs
- Il existe un comité du portefeuille du ministère des Finances et un comité de session des finances en place pour redresser le cycle budgétaire et plus encore.
- Les rapports annuels de performance des comités ministériels respectifs font l'objet de débats animés.

7.4 Loi type sur le VIH/SIDA

L'Eswatini a rigoureusement révisé et promulgué l'ensemble du cadre législatif pertinent relatif au traitement et aux mesures préventives contre le VIH/sida. La commémoration annuelle de la Journée mondiale de lutte contre le sida a été attribuée à **L'Eswatini atteint le niveau mondial'95-95-95'** Objectif mondial de lutte contre le VIH. Cela signifie que 95 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique ; les 95 % restants ont accès à un traitement et les 95 % restants sous traitement ont une charge virale indétectable. L'échéance « 95-95-95 » est fixée à 2030, mais l'Eswatini a atteint cet objectif en 2020. Ce qui constitue une étape importante.

Le comité de session sur le VIH/SIDA et d'autres comités de portefeuille qui comprennent (le ministère de la Santé, le ministère de l'Éducation et de la Formation, les vice-Premiers ministres, les Premiers ministres) exécutent également ce mandat avec la diligence requise.

Les interventions soulignées ci-dessus de l'Eswatini dans la domestication de lois modèles spécifiées concernent le mandat constitutionnel du pays.